

DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT



FORMATION INITIALE

Durée

Théorie : 770 heures
Clinique : 770 heures
Total : 1540 heures

44 semaines

Nombre de places
60 places

Rentrée : Janvier
Fin de formation :
Décembre

Tarif

8008 €/an, par élève
Pris en charge par la
Région des Hauts de
France sous
condition d'éligibilité
Formation éligible au
projet de Transition
Professionnelle

Lieu

IFSI - IFAS
13 Boulevard Pasteur
BP 60249
59607 Maubeuge Cedex

Contact

IFSI - IFAS
Tél. 03 27 69 43.31
ifsi@ch-maubeuge.fr
<https://www.ch-maubeuge.fr/formations>

Nature et sanction de la formation

AFGSU niveau 2
Diplôme d'Etat d'Aide-soignant
Code RNCP35830

Accessibilité / Handicap

Se rapprocher du
secrétariat
de l'IFSI - IFAS pour les
possibilités d'adaptation de
la formation

Direction des Instituts de formation

Pascale Lannoy, directrice
des soins

PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- o Réussite aux épreuves de sélection conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
- o Inscription en formation par un employeur au titre de l'article 5 de l'arrêté du 7 Avril 2020
- o Inscription en formation par la voie de la VAE <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/>
- o Inscription en formation par la voie de l'apprentissage

MODALITÉS ET DELAIS D'ADMISSION

- o Période annuelle d'inscription à la sélection : de Juin à Septembre
- o Rentrée scolaire en Janvier
- o Dossier de sélection mis à disposition sur le site de l'institut

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'aide-soignant novice est un professionnel du soin, responsable, bienveillant et vigilant à l'éthique. Il œuvre en inter-professionnalité, sous la responsabilité de l'infirmier. Par la relation qu'il instaure et entretient avec la personne et l'équipe interprofessionnelle, l'analyse des situations et la mobilisation des ressources, l'aide-soignant débutant agit en considérant la personne dans sa globalité et singularité, afin de lui proposer un accompagnement adapté. Dans un environnement professionnel en constante évolution, il fait preuve d'adaptation, de réactivité, développe une dynamique d'actualisation des connaissances et s'inscrit dans une démarche continue de ses compétences.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- o Des professionnels cadres de santé formateurs mettant à disposition des élèves leurs compétences professionnelles, pédagogiques et méthodologiques
- o Un accompagnement pédagogique individualisé
- o Un institut de formation à taille humaine
- o Une offre de stage diversifiée dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales
- o Un partenariat conséquent avec les professionnels de terrain,
- o Une plateforme numérique accessible aux élèves durant toute la durée de la formation

CONTENU DE LA FORMATION

Le programme de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'aide-soignant a pour objet de professionnaliser le parcours de l'élève, qui construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

En cursus complet, il se compose de 10 modules en lien avec les 5 blocs de compétences.

Il est également réalisable en cursus partiel : « équivalence de compétences et allègement de formation » - Annexe 7 de l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant.

Blocs de compétences :

- o BLOC 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- o BLOC 2 - Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- o BLOC 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- o BLOC 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- o BLOC 5 - Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, EN PRESENTIEL ET EN DISTANCIEL travaux de groupe, séances d'apprentissage pratiques et gestuels, séances de simulation en santé, temps de suivi pédagogique collectif et individuel.

ÉVALUATION DE LA FORMATION, CERTIFICATION ET SUITES DE PARCOURS

Les modalités d'évaluation et de validation de l'acquisition des compétences conduisant à la certification (Enregistrement RNCP au 28 juillet 2021 - Ministère chargé de la santé) sont définies par l'[arrêté du 10 juin 2021](#) relatif au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant modifié par les arrêtés des [28 octobre 2022](#) et [9 juin 2023](#). Ces modalités consistent en des travaux d'analyse de situations cliniques, argumentation orale, évaluation en pratiques simulées...

Après le DE aide-soignant, spécialisation possible assistant de soins en gériatrie et poursuite d'études en cursus partiel pour l'obtention d'un autre diplôme : auxiliaire de puériculture, ambulancier, accompagnant éducatif et social

Au terme de 3 ans d'expérience professionnelle, l'aide-soignant peut prétendre à suivre des études d'infirmier.